

DEPARTEMENT DE SAONE-&-LOIRE COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
	RAPPORT N° VI-1 23SGADL0166

SEANCE DU
23 NOVEMBRE 2023

Nombre de conseillers en exercice :
71

Nombre de conseillers présents :
55

Date de convocation :
17 novembre 2023

Date d'affichage :
27 novembre 2023

OBJET :
Règlement de collecte des déchets ménagers et assimilés

Nombre de Conseillers ayant pris part au vote : **69**

Nombre de Conseillers ayant voté pour : **69**

Nombre de Conseillers ayant voté contre : **0**

Nombre de Conseillers s'étant abstenus : **0**

Nombre de Conseillers :

- **ayant donné pouvoir : 14**
- **n'ayant pas donné pouvoir : 2**

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, le 23 novembre à dix-huit heures trente le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Salle polyvalente de Saint Sernin du Bois- 71200 SAINT SERNIN DU BOIS, sous la présidence de **M. David MARTI, président**

ETAIENT PRESENTS :

M. Guy SOUVIGNY - M. Philippe PIGEAU - M. Georges LACOUR - M. Yohann CASSIER - Mme Evelyne COUILLEROT - M. Cyril GOMET - Mme Frédérique LEMOINE - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Daniel MEUNIER - M. Jean-François JAUNET - Mme Isabelle LOUIS - Mme Monique LODDO

VICE-PRESIDENTS

M. Jean-Paul BAUDIN - Mme Jeanne-Danièle PICARD - M. Denis BEAUDOT - M. Jean GIRARDON - M. Denis CHRISTOPHE - M. Sébastien GANE - Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET - M. Gérard DURAND - M. Felix MORENO - M. Lionel DUPARAY - M. Michel TRAMOY - M. Philippe PRIET - Mme Christelle ROUX-AMRANE - M. Gilbert COULON - M. Marc MAILLIOT - M. Guy MIKOLAJSKI - M. Jean PISSELOUP - M. Marc REPY - M. Enio SALCE - M. Jean-Paul LUARD - M. Laurent SELVEZ - M. Roger BURTIN - M. Christian GRAND - Mme Aurélie SIVIGNON - M. Bernard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M. Daniel DAUMAS - M. Armando DE ABREU - M. Bernard FREDON - Mme Chantal LEBEAU - M. Didier LAUBERAT - Mme Barbara SARANDAO - M. Abdoukader ATTEYE - M. Gérard GRONFIER - Mme Viviane PERRIN - Mme Alexandra MEUNIER - M. Noël VALETTE - M. Michel CHAVOT - M. Michel CHARDEAU - M. Alain BALLOT - M. Charles LANDRE - Mme Jocelyne BLONDEAU -

CONSEILLERS

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

Mme Christiane MATHOS
M. Frédéric MARASCIA
M. LAGRANGE (pouvoir à M. Jean-François JAUNET)
M. PINTO (pouvoir à Mme Evelyne COUILLEROT)
Mme MATRAY (pouvoir à M. Noël VALETTE)
Mme MARTINEZ (pouvoir à M. Bernard DURAND)
Mme FRIZOT (pouvoir à M. Lionel DUPARAY)
Mme BELHADJ-TAHAR (pouvoir à M. Charles LANDRE)
Mme GIRARD-LELEU (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE)
Mme SARANDAO (pouvoir à Mme Barbara SARANDAO)
M. COMMEAU (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS)
Mme JARROT (pouvoir à M. Gérard GRONFIER)
M. BUISSON (pouvoir à M. Jean-Paul LUARD)
M. DUMONT (pouvoir à Mme Monique LODDO)
Mme GHULAM NABI (pouvoir à M. Guy SOUVIGNY)
Mme REYES (pouvoir à M. Daniel MEUNIER)

SECRETAIRE DE SEANCE :

M. Philippe PRIET



Le rapporteur expose :

« Le règlement de collecte des déchets ménagers et assimilés qui a été validé en 2021 avait pour but essentiellement d'intégrer les évolutions des modes de collecte (apport volontaire, réduction de fréquence des bacs jaunes) misent en place fin 2021-début 2022.

Pour tenir compte de l'ensemble des évolutions réglementaires dans le domaine des déchets, un travail de concertation a été mené début 2023 avec les partenaires locaux (associations, élus), chambres consulaires et les agents de la direction de la gestion des déchets.

De ce travail émane le document final présenté au vote. Les principales évolutions concernent :

- La place de la prévention dans la gestion des déchets ménagers et assimilés,
- Les conditions et limites de prise en charge des déchets assimilés,
- Les déchets non pris en charge par le service public,
- Les infractions et sanctions.

Il est demandé au conseil communautaire d'émettre un avis sur le nouveau règlement, sur la base des documents ci-joints.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré,
DÉCIDE

- de rendre un avis favorable à l'adoption par la Président de la Communauté Urbaine d'un nouveau règlement de collecte des déchets ménagers, sur la base du projet ci-joint.

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 27 novembre 2023
et publié, affiché ou notifié le 27 novembre 2023

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le vice-président,

Jean-François JAUNET



LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le vice-président,

Jean-François JAUNET

